



## DEMANDE D'ADMISSION

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

N°POSTAL : \_\_\_\_\_ LOCALITE : \_\_\_\_\_

NATIONALITE : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

TEL PRIVE : \_\_\_\_\_ TEL PROF : \_\_\_\_\_

PORTABLE : \_\_\_\_\_ EMAIL : \_\_\_\_\_

no FSVL / FFVL / DHV : \_\_\_\_\_  
(ou N° d'identification d'une autre Fédération de Vol Libre. Précisez laquelle)

COMPAGNIE D'ASSURANCE RC : \_\_\_\_\_

CATEGORIE	Elève	Pilote	Biplace	Instructeur	depuis
Delta					
Parapente					
Rigide					

Pour les candidats déjà brevetés, joindre une photocopie du brevet FSVL ou celui délivré par une autre Fédération ou Autorité de Vol Libre

J'accepte les conditions d'admission du CVLG et je m'engage à respecter les statuts du Club, les règlements internes et du site du Salève, ainsi que les décisions de son comité.

Lieu et date : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Représentant légal des candidats mineurs : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Conditions valables en 2008 :

La première année, la cotisation de membre est offerte aux élèves de l'école.

Cotisation annuelle CVLG : CHF 130.-

Location d'un casier pour entreposer une aile rigide : CHF 100 par année. (Prix coûtant & assurance), 20.- à partir de 2009.

Le Club de Vol Libre - Genève se réserve le droit d'admission et, selon ses statuts, n'a pas à justifier un éventuel refus.

Pour des infos supplémentaires :

Site internet du CVLG : [www.vol-libre-geneve.ch](http://www.vol-libre-geneve.ch)

Vice président : Jac Hägler, [vicepresident@vol-libre-geneve.ch](mailto:vicepresident@vol-libre-geneve.ch)

Veuillez renvoyer ce formulaire dûment rempli et signé avec une photo, à l'adresse en bas de page.

Ne pas remplir (complété par le CVLG)

accepté

date